

(ce qui appartenait à) son frère cadet *Mi-che* ②③ et s'empara du pouvoir. *Mi-che* ②③, pris de peur, se mit à la tête des *Tch'ou-yue* et autres (tribus) et vint rendre hommage à la cour¹⁾. D'ailleurs *Pou-tchen* ②④, se trouvant dans une situation désespérée, fit aussi sa soumission avec son peuple. Ceux qu'il laissait, *Tou-lou* ②⑤ les fit gouverner par *Ho-lou* ②⑥, fils de *Che-koei tegin Kie-yue* ②⑦²⁾. Les *Tou-kiue* occidentaux devinrent graduellement puissants.

Par suite de discordes intestines, ils s'attaquèrent les uns les autres. Un de leurs grands chefs, *I-p'i tou-lou kagan* ②⑧³⁾, établit sa cour à l'ouest de la montagne *Tsou-ho*; on l'appela la Cour du Nord. Alors les *Tch'ou-yue* et les autres lui furent soumis. Les *Tch'ou-yue* demeuraient au sud de la montagne *Kin-so* et à l'est du (lac) *Pou-lei* (lac Barkoul)⁴⁾; il y avait là un grand désert pierreux dont le nom était *Cha-t'o*; c'est pourquoi on les nomma «*Tou-kiue de Cha-t'o*».

Tou-lou ②⑤ ravagea l'arrondissement de *I* (Hami) et mena les soldats des deux tribus⁵⁾ assiéger (la ville de) *T'ien-chan* ②⑥. Le Protecteur du *Ngan-si*, *Kouo Hiao-k'o*, l'attaqua et le mit en fuite (642)⁷⁾; il prit la ville du *se-kin* des *Tch'ou-yue*. Ensuite, *I-p'i kagan* ②⑧ fut battu et s'enfuit dans le *T'ou-ho-lo* (Tokharestan).

Ho-lou ②⑥ vint faire sa soumission (648)⁸⁾; un décret impérial le nomma Gouverneur du *Yao-tch'e*; il transporta le siège de son administration dans la ville de *Mo-ho*⁹⁾ de l'arrondissement de *T'ing*. Le (chef) *Tch'ou-yue*, *Tchou-ye K'ie se-kin A-kiue*, demanda aussi à faire partie de l'empire.

Au début de la période *yong-hoei* (650—655), *Ho-lou* ②⑥ se révolta;

1) En l'an 639; cf. p. 39, lignes 8—10.

2) Cf. p. 32, lignes 18—21.

3) Cf. p. 56, avant-dernière ligne.

4) Quoique l'habitat des *Tch'ou-yue* soit indiqué ici comme se trouvant à l'est du lac Barkoul, ce peuple devait occuper aussi la région située à l'ouest de ce lac; en effet, en 654, les Chinois établirent dans le territoire des *Tch'ou-yue* les deux arrondissements de *Kin-man* et de *Cha-t'o* (voyez plus loin, p. 98, ligne 11); or l'arrondissement de *Kin-man* était près de Goutchen (cf. p. 11 et p. 31, n. 3), c'est à dire à l'ouest du lac Barkoul. La carte des contrées occidentales à l'époque des *T'ang* (*Si yu t'ou tche*, chap. III, p. 8 v° et 9 r°) place les *Tch'ou-yue* et les *Cha-t'o* à l'ouest du lac. Peut-être faut-il dire que les *Tch'ou-yue* demeuraient près de Goutchen, tandis que les *Cha-t'o*, rameau détaché des *Tch'ou-yue*, se seraient établis à l'est de ce lac.

5) Les *Tch'ou-yue* et les *Tch'ou-mi*; cf. p. 31, lignes 2—3.

6) Cf. p. 31, n. 2.

7) D'après le *T'ong kien kang mou*, ceci se passait dans l'automne de l'année 642.

8) Cf. p. 33, lignes 5—6.

9) Cf. p. 12, lignes 9—13.